

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
14/09/2021	14/09/2021	2021-11590
	1. Intitulé du projet	
1ER BOISEMENT PEUPLIERS		
2. Identification de	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom HILLOTTE	Prénom DOMINIQUE	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		age and discount of the same and the same an
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
	Forme juridique	
RCS / SIRET	Tomic jonaide	
		_01
Joign	ez à votre demande l'annexe obligatoire	
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seulls et critères annexé à l'article R. 1	22-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47C 1ER BOISEMENT	SURFACE SUPERIEURE A OHA50	
	4	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Deivont êtro anneyées au présent form	4. Caractéristiques générales du projet	u formulaire
	laire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 d	u formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition ERRE AGRICOLE EN DEPRISE	
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T	vlaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition	
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T L'OBJECTIF ETANT DE PRODUIRE DU BOIS FILIERE.	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition ERRE AGRICOLE EN DEPRISE DE QUALITE EN PLANTANT UNE ESSENCE BIEN	IMPLANTEE SUR SON TERRITOIRE ET SA
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T L'OBJECTIF ETANT DE PRODUIRE DU BOIS FILIERE. CES PARCELLES COMPLETERONT UNE PRO	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition ERRE AGRICOLE EN DEPRISE	IMPLANTEE SUR SON TERRITOIRE ET SA
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T L'OBJECTIF ETANT DE PRODUIRE DU BOIS FILIERE.	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition ERRE AGRICOLE EN DEPRISE DE QUALITE EN PLANTANT UNE ESSENCE BIEN	IMPLANTEE SUR SON TERRITOIRE ET SA
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T L'OBJECTIF ETANT DE PRODUIRE DU BOIS FILIERE. CES PARCELLES COMPLETERONT UNE PRO	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition ERRE AGRICOLE EN DEPRISE DE QUALITE EN PLANTANT UNE ESSENCE BIEN	IMPLANTEE SUR SON TERRITOIRE ET SA
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T L'OBJECTIF ETANT DE PRODUIRE DU BOIS FILIERE. CES PARCELLES COMPLETERONT UNE PRO	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition ERRE AGRICOLE EN DEPRISE DE QUALITE EN PLANTANT UNE ESSENCE BIEN	IMPLANTEE SUR SON TERRITOIRE ET SA
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T L'OBJECTIF ETANT DE PRODUIRE DU BOIS FILIERE. CES PARCELLES COMPLETERONT UNE PRO	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition ERRE AGRICOLE EN DEPRISE DE QUALITE EN PLANTANT UNE ESSENCE BIEN	IMPLANTEE SUR SON TERRITOIRE ET SA
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T L'OBJECTIF ETANT DE PRODUIRE DU BOIS FILIERE. CES PARCELLES COMPLETERONT UNE PRO	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition ERRE AGRICOLE EN DEPRISE DE QUALITE EN PLANTANT UNE ESSENCE BIEN	IMPLANTEE SUR SON TERRITOIRE ET SA
4.1 Nature du projet, y compris les éven PLANTATION PEUPLIERS SUR ANCIENNE T L'OBJECTIF ETANT DE PRODUIRE DU BOIS FILIERE. CES PARCELLES COMPLETERONT UNE PRO	viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d tuels travaux de démolition ERRE AGRICOLE EN DEPRISE DE QUALITE EN PLANTANT UNE ESSENCE BIEN	IMPLANTEE SUR SON TERRITOIRE ET SA

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.



4.2 Objectifs du projet

- PRODUCTION DE BOIS D'OEUVRE DE QUALITE, TYPE DE PRODUIT DEMANDE PAR LES INDUSTRIELS LOCAUX
- VALORISATION DE FONCIER PAR PLANTATION REVERSIBLE
- DIVERSIFICATION DE REVENUS DE LA PROPRIETE
- SEQUESTRATION RAPIDE DE CARBONE
- MAINTIENT D'UNE ACTIVITE FORESTIERE DURABLE ET NON DELOCALISABLE

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- TRAVAIL DU SOL EN LOCALISE, PERIODE D'INTERVENTION DE DECEMBRE A MARS
- MISE EN PLACE DE 200 PLANCONS/HA HOMOLOGUES PAR DRAAF, AVEC PROTECTIONS INDIVIDUELLES
- RESPECT DES DISTANCES AVEC PARCELLES VOISINES
- ENTRETIENS ANNUELS ET DEUX ELAGAGES EN PERIODE ESTIVALE

- 4.3.2 dans sa phase d'exploitation
 DISCAGE INTERLIGNE POUR MAITRISE CONCURRENCE HERBACEE LES 3 PREMIÈRES ANNEES
- DEUX ELAGAGES A LA 3EME ET 7 EME ANNEE AFIN DE PRODUIRE DU BOIS DE HAUTE QUALITE
- EXPLOITATION AUTOUR DE LA 15EME ANNEE SELON CROISSANCE



4.4 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité environnem RUBRIQUE 47C : 1ER BOISEMENT SUPER	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il é entale devra être jointe au(x) dossier(s RIEUR A 0HA50	d'autorisation(s).
Grand	projet et superficie globale de l'opération leurs caractéristiques	Valeur(s)
SURFACE TOTALE PLANTEE		1HA585
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Lo	ong <u>(1.6° 0.7' 255 " 56</u> Lat.43 <u>- ° 56 ' 9:</u> L " 50
HABAS 40290 PARCELLES B 558-557-556-560-561-567-566-562-5 63 OSSAGES PARCELLES A 42 A 821		ong°'" Lat°'"_ ong°'" Lat°'"_
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	projet et	existant? Oul Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative



5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	
En zone de montagne ?		\boxtimes	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\boxtimes	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		\boxtimes	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		\boxtimes	



The state of the s	4		
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?			
Dans un site inscrit ?			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		\boxtimes	
D'un site classé ?			



6. Carac	téristiques de l'Impact	poten	tiel du	projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
6.1 Le projet	<mark>envisagé est-II <u>suscep</u> pléter le tableau suiva</mark>	tible d	'avoir l	les incidences notables suivantes ?
	ices potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		\boxtimes	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol?		\boxtimes	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			SUPPRESSION DES INTRANTS AGRICOLES, ON PEUT DONC SUPPOSER UN IMPACT POSITIF SUR LA BIODIVERSITE
Milieu naturel			×	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	LA PLANTATION VIENT EN REMPLACEMENT D'UN ESPACE AGRICOLE EN DEPRISE
	Est-il concemé par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	\boxtimes	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\boxtimes	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	AU CONTRAIRE, LA PLANTATION ET SA SYLVICULTURE SUIVIE SEQUESTERA DE FACON RAPIDE DU CARBONE
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	\boxtimes	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	



Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		\boxtimes	LA PPOPULICULTURE EST DEJA PRESENTE ET BIEN INSCRITE DANS LE PAYSAGE LOCAL
Cadre de vie / Population	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		\boxtimes	LA PLANTATION PERMETTRE DE VALORISER LOCALEMENT LE BOIS ET SERA SOURCE DE VALEUR AJOUTEE NON DELOCALISABLE
approuvés	?			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non Si oui, décriv	ez lesc	quelle	S :
6.3 Les incide	nces du proiet identifi	ées au	6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	Non Si oui, décri			



n	6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :	
-1	IMPLANTATION DE CLONES PEUPLIERS HOMOLOGUES SUR LISTE REGIONALE DRAAF TRAVAIL PREPARATOIRE EN LOCALISE	
- (CHOIX DES PERIODES D'INTERVENTION HORS PERDIODE PLUVIEUSE ET PRINTANNIERE AFIN DE MINIMISER L'IMPACT SUR LES	
-P	OLS ET LA FAUNE PAS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE	
-1	INTEGRATION PLANTATION DANS DOCUMENT DE GESTION DURABLE	
100	7. Auto-évaluation (facultatif)	
A	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation invironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
LE	E "PROJET DE PLANTATION PARAIT S'INSCRIRE DANS UN IMPACT POSITIF EN TERME DE FIXATION RAPIDE DE CARBONE PAR UNE	
PI IL	LANTATION DE PEUPLIERS SUIVIE ET INSCRITE DANS UN DOCUMENT DE GESTION DURABLE PERMETTRE EN OUTRE DE VALORISER DU FONCIER ABANDONNE EN EVITANT LA FORMATION D'UNE FRICHE AGRICOLE	
	8. Annexes	
1	B.1 Annexes obligatoires	
Γ	Objet	
1	non public;	
2	d exitatis carrographiques ao aocoment a orbanisme sir exister ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
Ľ	paysage lointain;	
4	paysage formalis,	
H	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), roa), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d),	
5	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	

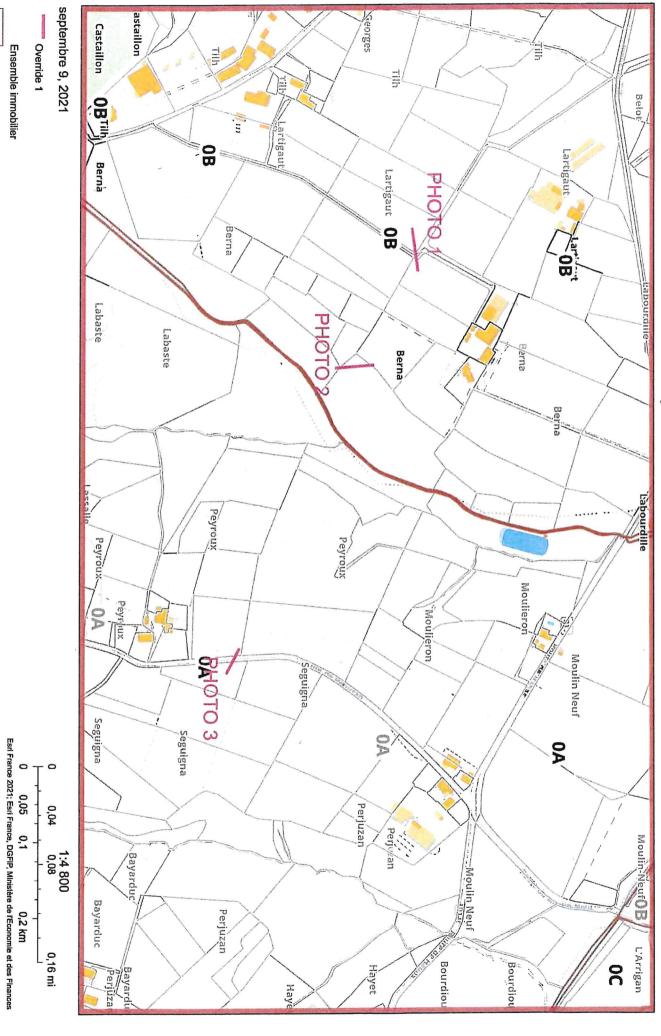
Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.



AC-1111		ОЫ	jet		
		9. Engagemen	t et signature		
e certifie sur l'	honneur l'exactitude de	s renseignements ci-de	essus		
Fait à	Halas	Α)	le,	10/09/27	
	The state of the s				



HILLOTTE Dominique Communes d'HABAS et OSSAGES

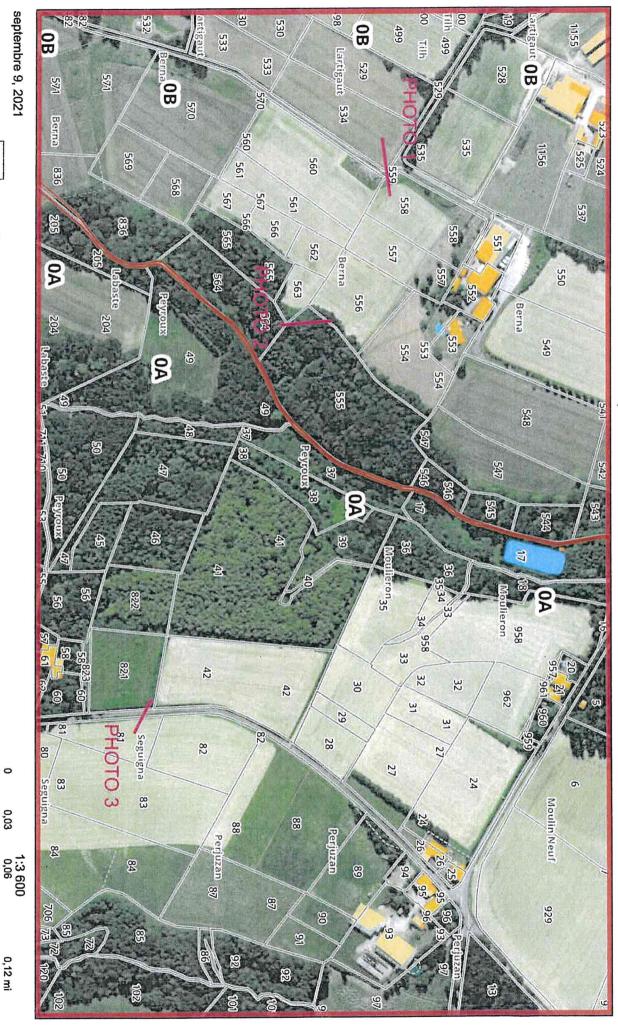


Section cadastrale

Parcellaire



HILLOTTE Dominique Communes d'HABAS et OSSAGES



Esri France 2021; Esri France - IGN; Esri France, DGFiP, Ministère de l'Economie et des Finances

0,05

0,2 km

Override 1

Parcellaire Divers linéaire

Divers ponctuel

Calvaire

- Chemins

Ensemble immobilier

Section cadastrale

N° voirie Voirie

Trottoirs, petits ruisseaux et terrains de sports Divers surfacique

Etang, lac



Département : LANDES

Commune: HABAS

Section: B Feuille: 000 B 02

Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 09/09/2021 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Mª Willotte Dominiques

COMMUNES KNOBS

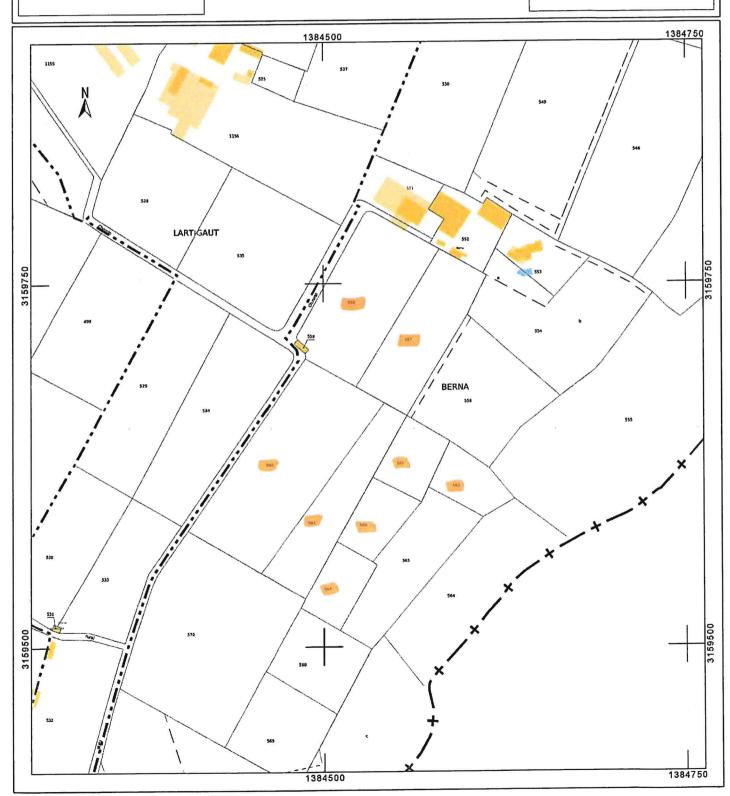
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant DAX

POLE TOPOGRAPHIQUE 9 AVENUE PAUL DOUMER 40107 40107 DAX

tél. 05.58.56.37.48 -fax 05.58.56.37.11 ptgc.400.dax@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Département : LANDES

Commune : OSSAGES

Section : A Feuille : 000 A 01

Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 09/09/2021 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

m: Millorge Dominique

COMMUNE N'OSSDGET (W)

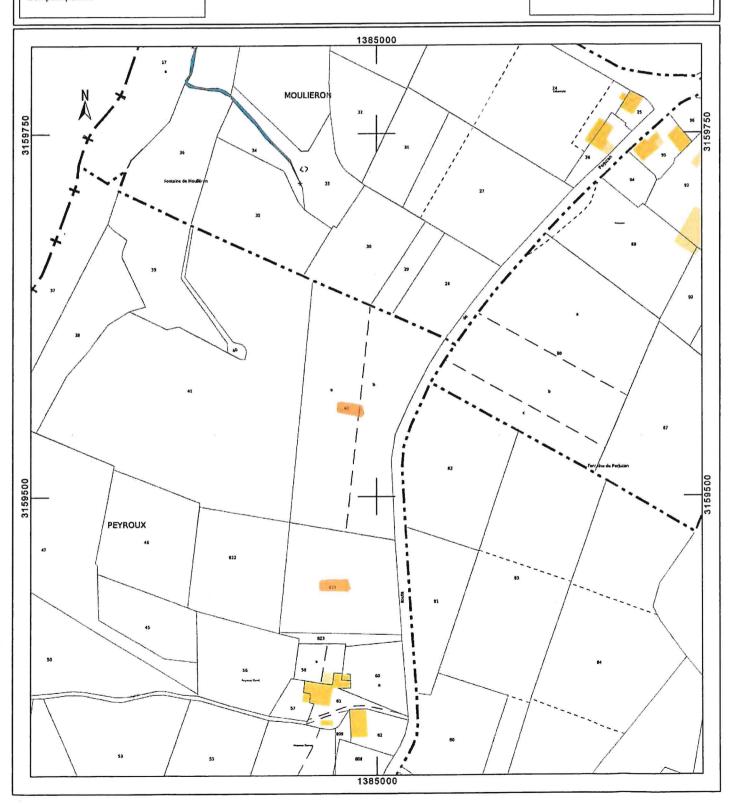
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncler suivant : DAX

POLE TOPOGRAPHIQUE 9 AVENUE PAUL DOUMER 40107 40107 DAX

tél. 05.58.56.37.48 -fax 05.58.56.37.11 ptgc.400.dax@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





РНОТО 1





РНОТО 2



РНОТО 3



